



“BÂTIR ENSEMBLE”

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-DE-MONTMINY
PROVINCE DE QUÉBEC

MRC MONTMAGNY

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Paul-de-Montminy tenue le **1^{er} septembre 2026**, à 19h30, au Complexe municipal, sis au 309 de la 4^e avenue, à Saint-Paul de Montminy.

Sont présent(e)s :

Siège #1 - Kim Caporicci-Dastous	Siège #2 - Yannick Rondy
Siège #3 - Eric Tanguay	Siège #4 - Vicky Fluet
Siège #5 - Gilles Côté	Siège #6 - Daniel Sutton

Formant quorum sous la présidence de M. Guy Boivin, maire. Est aussi présente Marie-Christine Clément, directrice générale et greffière-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Guy Boivin, déclare la séance ouverte à 19h30 et souhaite la bienvenue à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
 - 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
 - 3. PRÉCISION SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA SÉANCE**
 - 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 11 AOÛT 2026**
 - 5. ADOPTION DES COMPTES**
 - 6. CORRESPONDANCE**
 - 6.1 Demande de sécurité 12^e rue**
 - 7. ADMINISTRATIF**
 - 7.1. Fin d'emploi de la directrice-générale adjointe et greffière-trésorière Claudette Aubé**
 - 7.2 Autorisation de dépôt du Programme d'aide à la voirie locale – Projet particulier d'amélioration-Circonscription électorale (PAVL-PPA-CE) reddition de compte 2026**
 - 7.3 Autorisation formation CIM Logiciel budget municipal**
 - 8. INCENDIE ET SÉCURITÉ**
 - 9. TRAVAUX PUBLICS**
 - 9.1 Demande d'aide au programme d'aide à la voirie locale (PAVL) volet sécurisation et redressement Rang 2**
 - 10. EAU POTABLE**
 - 11. EAU USÉES**
 - 12. LOISIRS**
 - 12.1 Résultat sondage Gym**
 - 13. PLAN D'ACTION ET DÉVELOPPEMENT DE LA MUNICIPALITÉ**
- Présentation des comités:**
- **Communication**

- Embellissement fin du concours le 3 août, tirage semaine du 17 août
- Développement résidentiel
- Animation du Parc 150e

14. RÉSOLUTIONS DIVERSES ET COMMUNICATIONS

14.1 Renouvellement entente CROIX-ROUGE CANADIENNE

15. VARIA

15.1 Prix Fierté du Gala Prestige Desjardins

15.2 Invitation aux nouveaux résidents depuis 2024 pour Fête des nouveaux citoyens

16. PÉRIODE DES QUESTIONS

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Éric Tanguay, secondé par Kim Caporicci-Dastous et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE

3. PRÉCISION SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Guy Boivin, déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue à tous. Il mentionne aussi qu'il y aura une période de questions à la fin.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 11 AOÛT 2026

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil déclarent avoir lu le procès-verbal de la séance du 11 août 2026.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yannick Rondy, secondé par Gilles Côté et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 août 2026 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE

5. ADOPTION ET PAIEMENT DES COMPTES

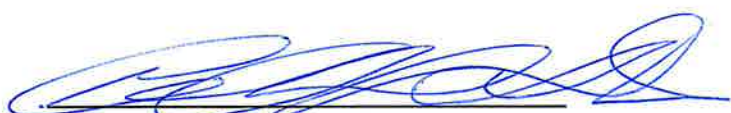
CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes à payer a été transmise aux membres du conseil municipal plus de soixante-douze (72) heures avant la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont eu l'occasion de prendre connaissance de la liste détaillée des comptes et d'en demander les explications ou précisions nécessaires;

CONSIDÉRANT QUE la liste détaillée des comptes est rendue publique et mise à la disposition des personnes présentes lors de la séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Vicky Fluet secondé par Éric Tanguay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement des comptes totalisant une somme de 175 182,85\$, selon la liste détaillée déposée et jointe à la présente résolution.

ADOPTÉE



Je, Marie-Christine Clément, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour ces dépenses détaillées au point 5 de l'ordre du jour.

6. CORRESPONDANCE

6.1 Demande de sécurité 12^e rue

Une citoyenne a fait la demande d'avoir plus de sécurité dans la 12^e et 13^e Rue car un évènement relatif à de la vitesse excessive est survenu. Monsieur le maire mentionne avoir reçu des estimés pour des ""dos d'âne"" et que la municipalité procédera à l'achat de ceux-ci en complément, des affiches ""attention à nos enfants"" seront installés et une demande à la Sûreté du Québec est faite pour plus de surveillance. Éventuellement, nous validerons la possibilité de réduire les limites de vitesse dans le village.

7. ADMINISTRATIF

7.1 Fin d'emploi de la directrice générale adjointe et greffière- trésorière adjointe Claudette Aubé

CONSIDÉRANT QUE Mme Claudette Aubé occupe le poste de directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe au sein de la Municipalité de Saint-Paul-de-Montminy;

CONSIDÉRANT la fin de la période de probation de la directrice générale et la réorganisation administrative qui en découle;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite mettre fin à l'emploi de Mme Claudette Aubé à titre de directrice générale adjointe, et ce, en date du 28 août 2026;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal tient à souligner la rigueur, le dévouement, la disponibilité et l'aide apportée par Mme Aubé au cours de son passage au sein de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Gilles Côté, secondé par Éric Tanguay et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal de Saint-Paul-de-Montminy mette fin à l'emploi de Mme Claudette Aubé à titre de directrice générale adjointe, et ce, effectivement à compter du 28 août 2026;

QUE le conseil municipal remercie sincèrement Mme Claudette Aubé pour sa rigueur, son dévouement, sa collaboration ainsi que pour l'aide apportée à la Municipalité au cours de son mandat;

QUE le conseil municipal lui adresse ses meilleurs vœux de succès et de bonheur pour cette nouvelle étape de sa vie et lui souhaite une excellente retraite.

ADOPTÉE

7.2 Autorisation de dépôt du Programme d'aide à la voirie locale - Projets particuliers d'amélioration - Circonscription électorale (PAVL-PPA-CE) reddition de comptes 2026

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-FA13 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2026 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Yannick Rondy, appuyée par Vicky Fluet, il est unanimement résolu et adopté:

QUE le conseil de Saint-Paul-de-Montminy approuve les dépenses d'un montant de 23 968 \$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-FA13, conformément aux exigences du ministère des Transports et de la Mobilité durable, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉE

7.3 AUTORISATION FORMATION CIM LOGICIEL BUDGET MUNICIPAL

CONSIDÉRANT la proposition de formation reçue pour la comptabilité de la municipalité par le logiciel comptable CIM;

CONSIDÉRANT QUE le conseil juge pertinent et adéquat de former ses employés au niveau comptable;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Éric Tanguay, secondé par Vicky Fluet et résolu à l'unanimité d'accepter la proposition du logiciel CIM pour la formation au niveau comptable.

ADOPTÉE

8. INCENDIE ET SÉCURITÉ

9. TRAVAUX PUBLICS

9.1. Demande d'aide à la voirie locale (PAVL) Volet Sécurisation et redressement Rang 2

ATTENDU QUE le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures du réseau routier local et municipal dont elles ont la responsabilité;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d'application du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL), notamment celles du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre de ce programme et s'engagent à les respecter;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes sous l'autorité municipale et des travaux admissibles à l'aide financière;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE le bénéficiaire d'une aide financière doit faire réaliser les travaux dans les douze mois suivant la lettre d'annonce et qu'il a pris connaissance des restrictions d'accès au programme prévues à la section 1.10 des modalités qui s'appliquent;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Paul-de-Montminy choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

☒ **l'estimation détaillée du coût des travaux;**

☐ **l'offre de services détaillant les coûts (gré à gré);**

☐ **le bordereau de soumission de l'entrepreneur retenu (appel d'offres);**

ATTENDU QUE la chargée de projet de la Municipalité, Mme Marie-Christine Clément, représente cette dernière auprès du ministère dans le cadre de ce dossier;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Éric Tanguay, appuyé par Yannick Rondy et unanimement résolu :

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Paul-de-Montminy autorise la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que Mme Marie-Christine Clément est dûment autorisée à signer tout document ou entente à cet

effet, y compris la convention d'aide financière, lorsqu'applicable, avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable.

ADOPTÉE

10. EAU POTABLE

Monsieur le maire rappelle aux citoyens qu'il y aura drainage de bornes fontaines mercredi le 2 septembre 2026.

11. EAU USÉES

12. LOISIRS

12.1 RÉSULTATS SONDAGE GYM

Les résultats étant concluant et démontrant une demande pour l'utilisation du gym de l'école secondaire de Saint-Paul, la direction générale ainsi que le conseil valideront plus en détail la possibilité d'ouvrir l'établissement quelques soirs par semaine au public.

13. PLAN D'ACTION ET DÉVELOPPEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

Présentation des comités:

- Communication
- Embellissement : Notre gagnant du concours embellissement, Monsieur Paul Dion a choisi comme prix une carte-cadeau au BMR de Saint-Paul. Celle-ci est d'une valeur de 200\$.
- Développement résidentiel :
 - Animation du Parc du 150e : Monsieur le maire résume la fête du 29 août passé. 204 personnes inscrites. Il remercie la municipalité et les bénévoles pour cet événement qui visiblement a eu beaucoup de succès.

14. RÉOLUTIONS DIVERSES

14.1 Renouvellement entente CROIX-ROUGE CANADIENNE

CONSIDÉRANT QUE l'entente avec la Croix-Rouge canadienne pour porter assistance aux personnes sinistrées de la région vient à échéance en octobre 2026;

CONSIDÉRANT QUE le prix de 225\$ par an est très raisonnable;

CONSIDÉRANT QUE les services de la Croix-Rouge sont très appréciés lors d'un sinistre

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Vicky Fluet, secondé par Gilles Côté et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le renouvellement de l'entente.

ADOPTÉE

15. VARIA

15.1 Prix Fierté du Gala Prestige Desjardins

Monsieur le maire mentionne que le conseil a l'intention de nommer une entreprise de Saint-Paul pour le Gala Prestige Desjardins. Le nom de l'entreprise nominée par le conseil sera dévoilé ultérieurement.

15.2 Invitation aux nouveaux résidents depuis 2024 pour la Fête des nouveaux citoyens

La municipalité organise une fête pour les nouveaux résidents de Saint-Paul. Si vous êtes arrivés depuis 2024, vous êtes invités à participer à ce 5 à 7 qui aura pour but de vous présenter les différents comités, services et faire connaissance.

16. PÉRIODE DES QUESTIONS

La personne qui a rédigée la plainte concernant la vitesse remercie le conseil d'avoir répondu si rapidement et de prendre action.

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour sont épuisés ;

Il est proposé par Éric Tanguay, secondé par Vicky Fluet de lever la séance à 19h55 et résolu à l'unanimité.

ADOPTÉE



Guy Boivin, maire

*Je, Guy Boivin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'*Article 142(2) du Code municipal*.



Marie-Christine Clément, directrice générale et greffière-trésorière

Je, Marie-Christine Clément, déclare que ce procès-verbal représente fidèlement actes et délibération du conseil municipal lors de la réunion tenue le 1er septembre 2026.

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil tenue le 6 octobre 2026.

Date	Nom	Description	N° facture	RésolutionN°chèque	Tot. Trans.
Période 5					
2026/05/20	VIGIL SÉCURITÉ OPÉRATIONS INC	SERVICE SURVEILLANCE	379938		206.96
Sous-total à la période		5			206.96
Période 6					
2026/06/25	ALBERT FALARDEAU, PHARMACIEN	ÉPIPEN	1416180	C2600085	217.94
Sous-total à la période		6			217.94
Période 7					
2026/07/13	MARCHÉ ASSELIN ET FILS INC.	DIESEL CAMION	107		110.00
2026/07/13	MARCHÉ ASSELIN ET FILS INC.	ESSENCE CAMION	163		131.14
2026/07/13	MARCHÉ ASSELIN ET FILS INC.	DIESEL CAMION	303		245.49
2026/07/15	MARCHÉ ASSELIN ET FILS INC.	DIESEL TRACTEUR	1367		193.84
2026/07/08	MARCHÉ ASSELIN ET FILS INC.	DIESEL CAMION	1954		257.89
2026/07/02	MARCHÉ ASSELIN ET FILS INC.	ESSENCE CAMION	2708		138.04
2026/07/18	MARCHÉ ASSELIN ET FILS INC.	ESSENCE	3559		22.93
2026/07/20	MARCHÉ ASSELIN ET FILS INC.	DIESEL TRACTEUR	4610		176.83
2026/07/21	MARCHÉ ASSELIN ET FILS INC.	ESSENCE CAMION	5369		145.69
2026/07/06	MARCHÉ ASSELIN ET FILS INC.	DIESEL TRACTEUR	5651		140.12
2026/07/07	MARCHÉ ASSELIN ET FILS INC.	ESSENCE	5860		34.00
2026/07/22	MARCHÉ ASSELIN ET FILS INC.	DIESEL TRACTEUR	6138		173.71
2026/07/07	MARCHÉ ASSELIN ET FILS INC.	ESSENCE	6341		10.00
2026/07/08	MARCHÉ ASSELIN ET FILS INC.	ESSENCE CAMION	7073		141.74
2026/07/20	MARCHÉ ASSELIN ET FILS INC.	ESSENCE	7485		38.20
2026/07/08	MARCHÉ ASSELIN ET FILS INC.	DIESEL CAMION	7775		120.04
2026/07/22	MUNICIPALITÉ DE N.D.DU ROSAIRE	ENTRAIDE INCENDIE	CRF2600034		392.01
2026/07/29	MUNICIPALITÉ DE N.D.DU ROSAIRE	ENTRAIDE INCENDIE	CRF2600035		763.15
2026/07/31	MONUMENT-AGENCE CREATIVE MULTIDISCIPLIN	CAMPAGNE MARKETING	11429		4 334.55
2026/07/31	MRC DE BELLECHASSE	TRANSPORT ROLL-OFF	CRF2601150		1 320.00
2026/07/31	MRC DE BELLECHASSE	AJUST CONTENANTS MÉTALLIQUES	CRF2601166		526.56
Sous-total à la période		7			9 415.93
Période 8					
2026/08/06	COOP AVANTIS	BAS PORTE	FBP0105670		14.90
2026/08/10	RÉAL HUOT INC.	GÉOCOMPOSITE, INSTRUMENTS	5655142		9 087.20
2026/08/06	SIGNALISATION LÉVIS INC.	PANNEAU SIGNALISATION	132927		86.23
2026/08/10	TETRA TECH QI INC.	HONORAIRES PROFESSIONNELS 2ÈRG	60979340		11 162.35
2026/08/10	FERME DU 5E RANG	LOCATION CAMION	827		4 035.62
2026/08/14	AMP EXCAVATION INC.	LOCATION PELLE	209		5 961.45
2026/08/13	COOP AVANTIS	BACHE	FBP0106018		43.95
2026/08/17	COOP AVANTIS	AFFICHE	FBP0106217		24.03
2026/08/13	COOP AVANTIS	CHAINE	FFX0083038		88.66
2026/08/16	EXCAVATION S. RODRIGUE INC.	LOCATION CAMION	552426		5 269.69
2026/08/16	EXCAVATION S. RODRIGUE INC.	GRAVIER	552427		38 766.34
2026/08/17	LES ENTREPRISES GEG INC	LOCATION COMPACTEUR	34091		1 931.58
2026/08/20	COOP AVANTIS	BOULON	FBP0106416		8.31
2026/08/21	COOP AVANTIS	FLUIDE D'ÉCHAPPEMENT	FBP0106448		18.37
2026/08/20	LES ENTREPRISES JR MORIN INC.	PAVAGE	8057		12 492.03
2026/08/20	LES ENTREPRISES JR MORIN INC.	PAVAGE	8058		27 442.87
2026/08/21	PIÈCES D'AUTOS GGM	FILTRE, HUILE	854-801911		173.10
2026/08/15	PUOLATOR INC.	FRAIS LIVRAISON	525275006		8.17
CPGR_RAPTRANS					

Date	Nom	Description	N° facture	Résolution	N°chèque	Tot. Trans.
Période 8						
2026/08/18	SIGNALISATION LÉVIS INC.	PLAQUE TOPONYMIQUE	133456			120.67
2026/08/24	ALPHONSE LAMONDE INC.	RÉPARATION	11567			2 755.96
2026/08/20	COTE GILLES	REMB FRAIS	6416			57.37
2026/08/27	E. TURGEON SPORT	FIL	16193			34.48
2026/08/27	PÉTROLE MONTMAGNY INC.	DIESEL GÉNÉRATRICE	1263			172.20
2026/08/26	SIMPLE CLIC	GESTION DES COMMUNICATIONS	01287			2 092.55
2026/08/26	COOP AVANTIS	ROBINET	FBP0106746			34.93
2026/08/26	COOP AVANTIS	CARTE CADEAU	FBP0106749			200.00
2026/08/26	COOP AVANTIS	PELLE A NEIGE SANS FIL	FFX0083734			410.29
2026/08/26	COOP AVANTIS	MEULE	FFX0083756			5.12
2026/08/04	VILLE DE MONTMAGNY	FORMATION POMPIER	2026-000329		C2600084	732.67
2026/08/14	2968-1608 QUEBEC INC	LOCATION CAMION	2497		C2600086	4 074.43
2026/08/12	CENTRE DE PLEIN AIR STE-APOLLINE	SORTIE TDJ	27		C2600087	97.73
2026/08/12	SERRES LALIBERTE INC	ENTRETIEN GAZEBO	126018-3		C2600088	1 495.00
2026/08/14	VIDÉOTRON s.e.n.c.	LIEN EAU POTABLE	75267457AU26		L2600138	101.48
2026/08/22	TELUS	TÉLÉPHONE GARAGE COMPLEXE	3120AU26		L2600139	415.97
2026/08/22	TELUS	TÉLÉPHONE INTERNET CAMELOT	3726AU26		L2600140	45.93
2026/08/21	TELUS	SERVICE IP	41277759AU		L2600141	176.26
2026/08/09	LESSARD DAVE	VÊTEMENTS	FRAIS		P2600213	339.13
2026/08/12	DESJARDINS MELODY	DÉPLACEMENT, DIVERS POUR TDJ	FRAIS		P2600214	151.67
Sous-total à la période		8				130 128.69
Période 9						
2026/09/15	MRC DE BELLECHASSE	QUOTE-PART 2026, 3È VERSEMENT	CRF2600023-3			35 213.33
Sous-total à la période		9				35 213.33
Total						175 182.85